

# SYNTHESE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2007

## I - BUDGET PRINCIPAL

### *SECTION DE FONCTIONNEMENT*

Les dépenses de fonctionnement se chiffrent à 5 535 011.61 € et les recettes à 5 921 026.70 €

Concernant les dépenses, sur 1 990 502.67 € de charges à caractère général, 1 261 110.97 € financent le traitement des ordures ménagères.

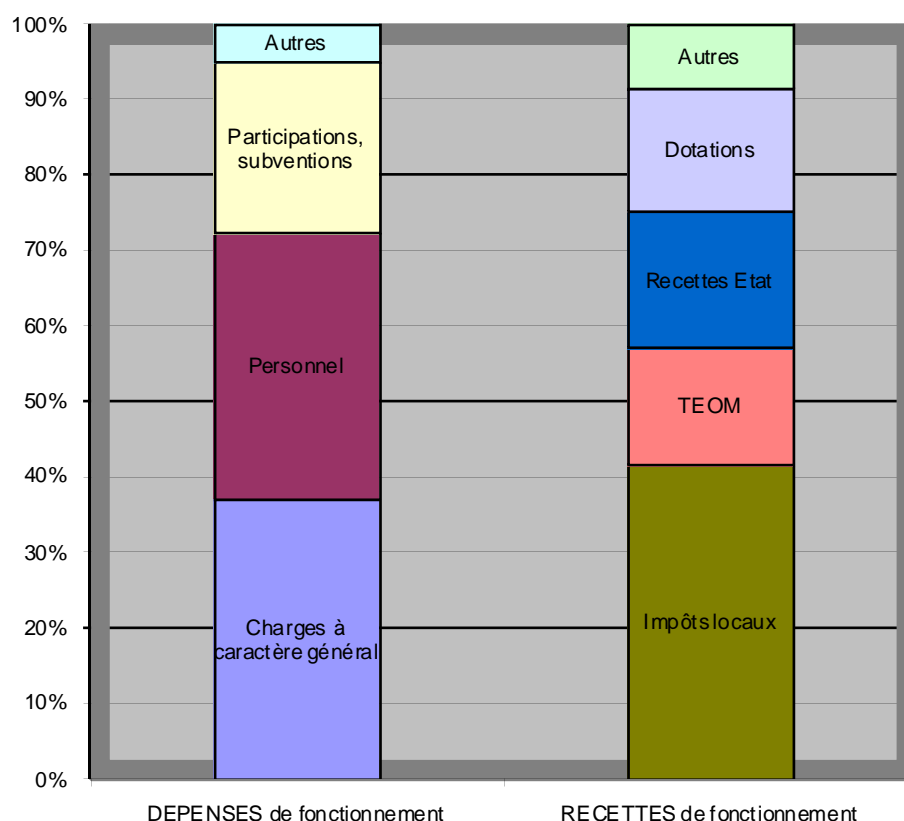
Les dépenses de personnel se chiffrent à 1 880 381.23 € et représentent ainsi près de 35% des dépenses de fonctionnement.

La CCW a versé en 2007 1 211 566.61 € de participations et subventions dont 450 010.09 € au titre de la participation au SDIS. 563 501.57 € ont été viré au budget assainissement pour la participation aux eaux pluviales.

Concernant les recettes, le chapitre 73 regroupe les 3 taxes ménages (taxe d'habitation et taxes foncières) ainsi que la TEOM d'un montant de 920 594 €.

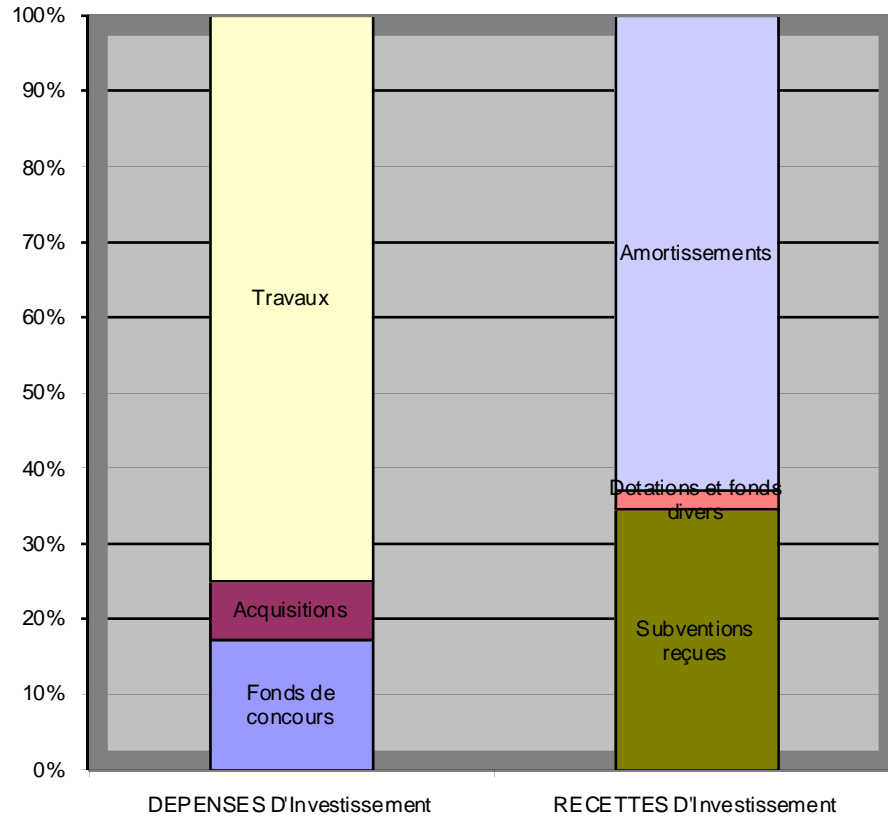
Quant aux recettes en provenance de l'Etat (1 066 190 €), elles se composent de la Dotation Globale de Fonctionnement et des compensations fiscales

Les dotations reçues (attribution de compensations) se chiffrent à 971 437 € représentant ainsi 16.4% de nos recettes de fonctionnement.



## SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement se chiffrent à 930 129.64 € et les recettes à 428 495.58 €



La CCW a versé 161 836 € de fonds de concours : 15 000 € à Bisten en Lorraine, 65 000 € à Ham/Varsberg, 60 000 € à Varsberg et 41 836 € à Guerting.

La CCW a acquis en 2007 deux nouveaux véhicules.

Les travaux concernent principalement la rue de Longeville d'intérêt communautaire.

La CCW a perçu le montant du FIBM pour les travaux d'électrification du Siège 1.

Le FCTVA s'élève à 10 673.14.

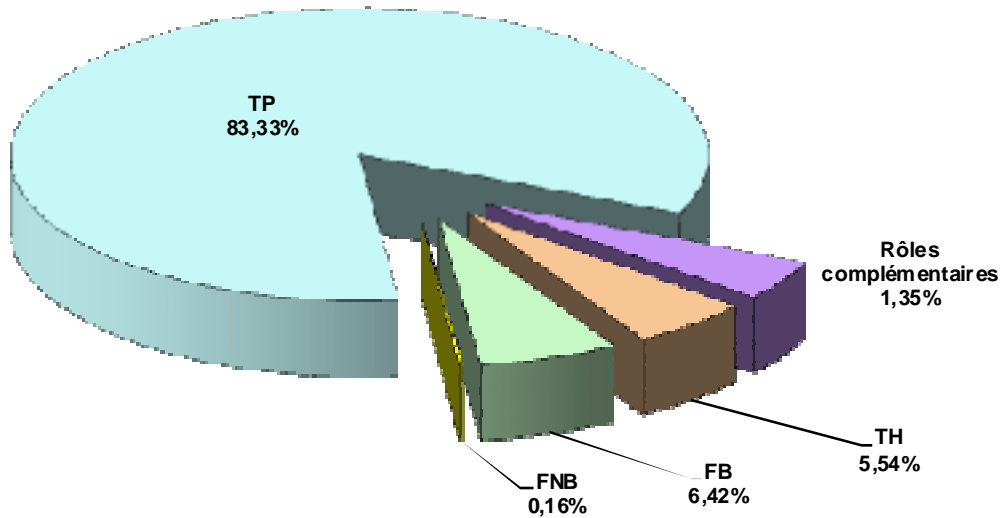
Les amortissements s'élèvent à 269 808.45 €

## FISCALITE 2007

Le produit fiscal perçu en 2007 s'élève à 2 456 469 €

La fiscalité directe perçue en 2007 se répartit ainsi :

- 5.54 % au titre de la Taxe d'Habitation
- 6.42% au titre du Foncier Bâti
- 0.16% au titre du Foncier Non Bâti
- 83.33% au titre de la Taxe Professionnelle Unique
- 1.35% au titre des rôles complémentaires



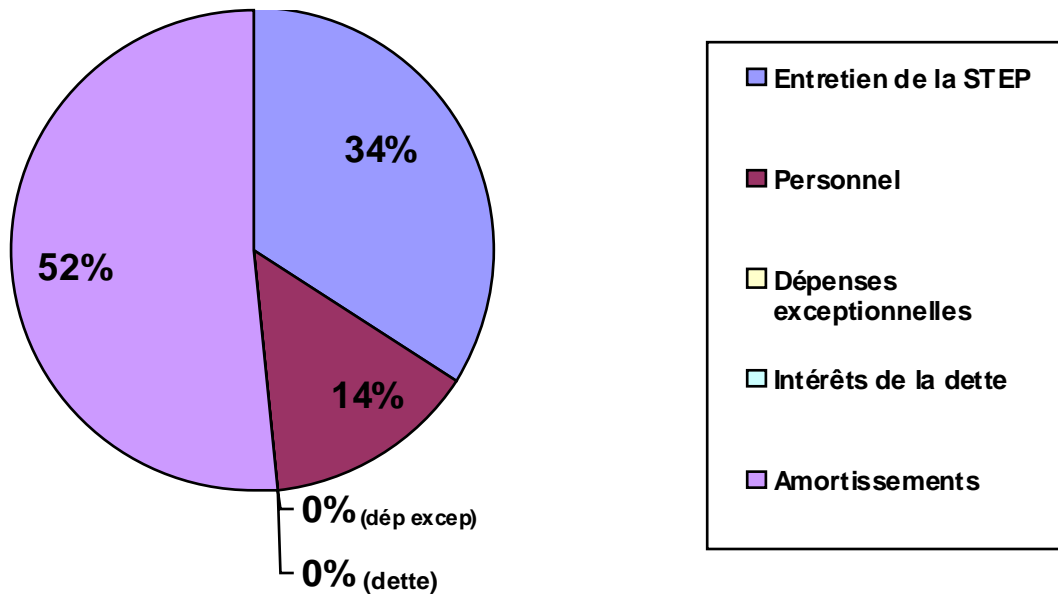
	Taux	Bases définitives	Produit 2007
<b>Taxe d'habitation</b>	0,862	15 790 341	136 112
<b>Foncier bâti</b>	1,04	15 169 346	157 761
<b>Foncier non bâti</b>	3,81	102 078	3 889
<b>Taxe professionnelle</b>	7,97	25 684 016	2 158 707*
<b>Total</b>			<b>2 456 469</b>

\* : normalement 2 047 015 € mais il convient d'ajouter les rôles complémentaires de 111 692 € au titre de 2006.

## II - BUDGET ASSAINISSEMENT

### *SECTION DE FONCTIONNEMENT*

#### A - DEPENSES



Les frais d'entretien (chapitre 011) s'élèvent à 387 017.94 €

Les charges de personnel de 138 670.62 € représentent 13.5% des dépenses de fonctionnement.

La dette s'est éteinte au 31/12/2007.

Enfin les amortissements représentent 504 002.68 € soit 34% du Budget de fonctionnement.

Le total des dépenses de fonctionnement est de 1 030 280.20 €

## **B - RECETTES**

La participation au raccordement à l'égout (PRE) s'est élevée à 47 725.73 €. Il s'agit d'une participation due en cas de raccordement d'une construction nouvelle au réseau d'assainissement ou en cas d'extension d'un immeuble existant.

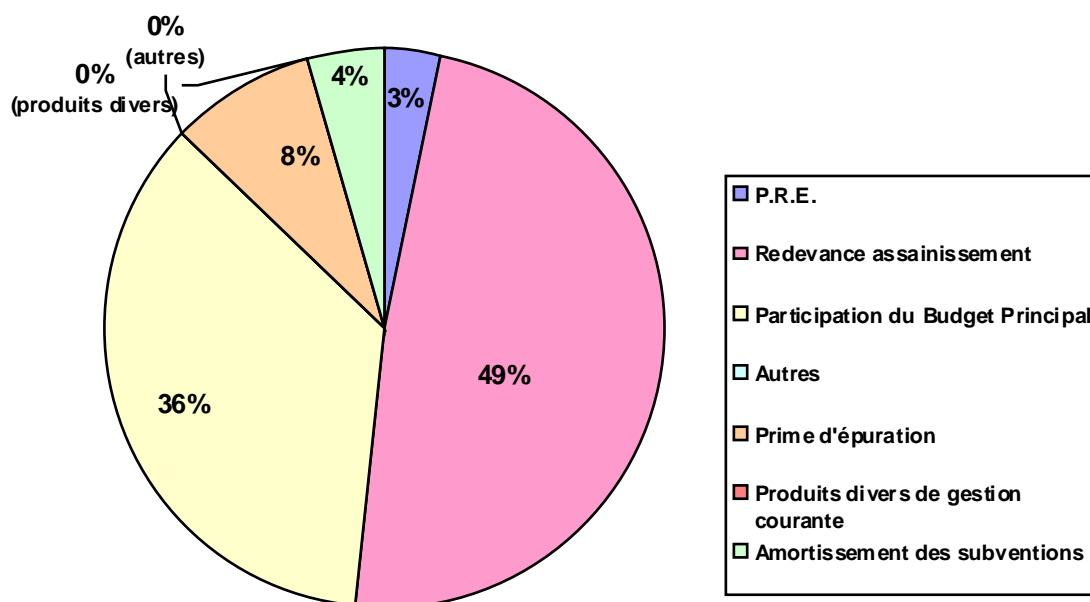
La principale ressource du service assainissement est la redevance d'assainissement pour un montant total de 721 285.99 €

La participation du Budget Principal au service assainissement est de 528 854.04 € (compte 7063)

En 2007 la prime d'épuration était de 122 132 €

Le total de l'amortissement des subventions est de 66 786.58 €

Le total des recettes de la section de fonctionnement est de 1 570 179.39 €



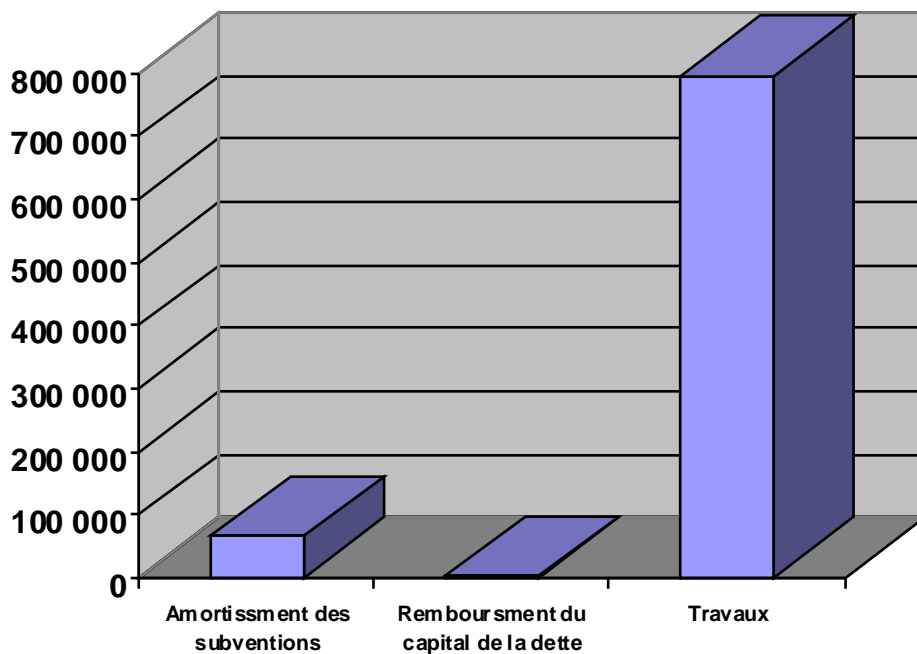
## SECTION D'INVESTISSEMENT

### A - DEPENSES

Au chapitre 13 se trouve la contrepartie du compte 777 (recette de fonctionnement). Il s'agit de l'amortissement des subventions pour un montant de 66 786.58 €.

Le remboursement du capital de la dette s'élève à 3 780.31 €

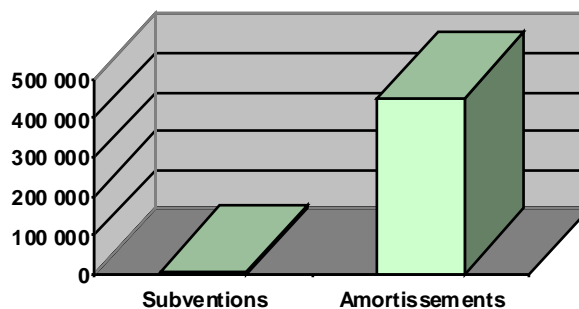
794 175.98 € de travaux ont été réalisés, notamment rue de Longeville, au quartier Neuland, au plan d'eau et à la STEP.



### B - RECETTES

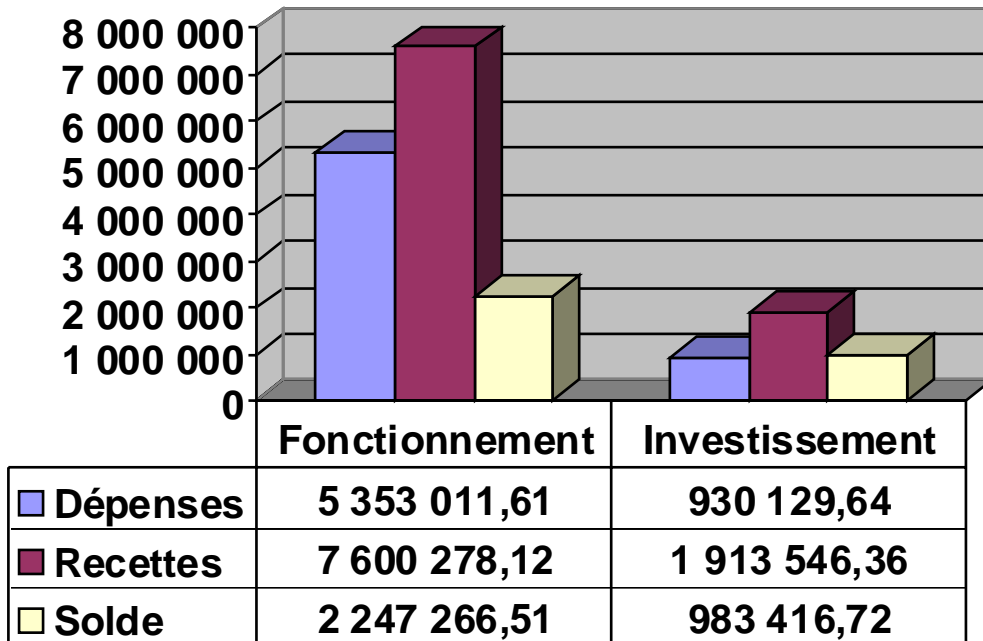
La CCW a bénéficié de 111 600 € de subventions de l'Agence de l'Eau pour des travaux à la STEP et au plan d'eau.

Les amortissements s'élèvent à 504 002.68 €

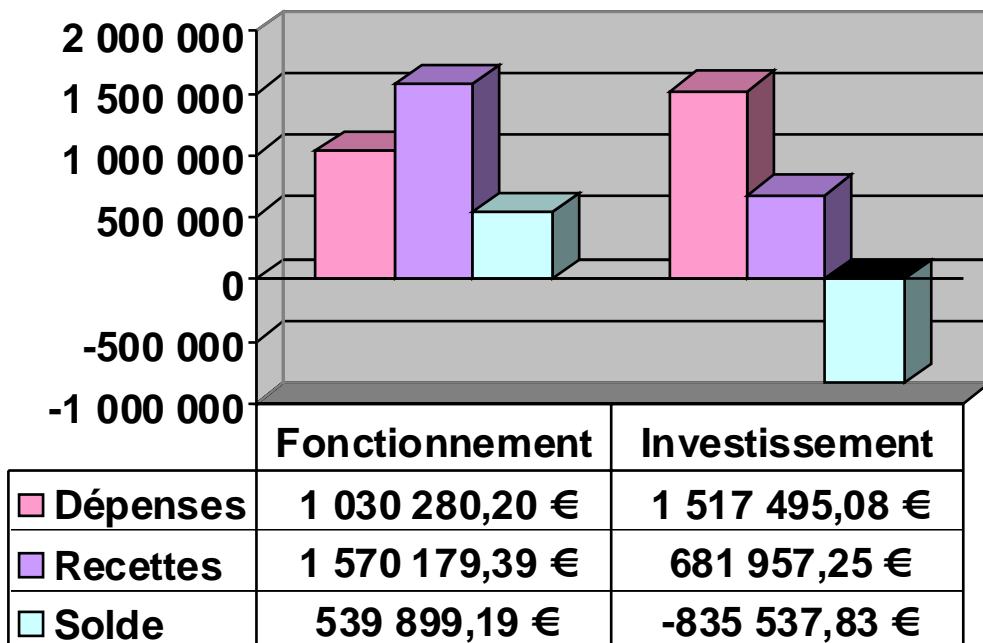


### III – RESULTATS \*

#### A – BUDGET PRINCIPAL



#### B – SERVICE ASSINISSEMENT



\* : en tenant compte des résultats antérieurs